



## **AVIS PUBLIC**

Est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté (MRC) des Basques que lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques qui s'est tenue le 19 mai 2021, a été adopté le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (2020-2025), selon les modalités prévues à l'article 23 de la Loi sur la sécurité incendie et est entré en vigueur le 27 octobre 2020.

Copie dudit schéma peut être consultée au bureau du soussigné, au 400-2, rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles.

Donné à Trois-Pistoles ce 26<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021.

Claude Dahl,  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
MRC des Basques